

- **COLZA** : Présence non généralisée des larves d'altises avec localement une augmentation de leur intensité, maintenir la surveillance. Fin du vol du charançon du bourgeon terminal.
- **BLE** : Activité ravageurs quasi nulle, tous premiers symptômes de rouille et d'oïdium observés sans incidence.

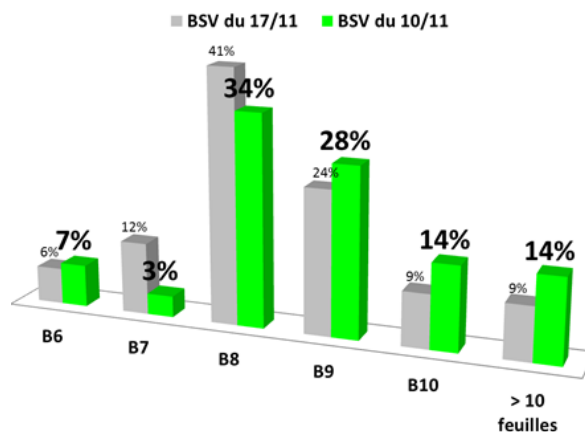
COLZA

Stades :

29 parcelles ont été observées cette semaine.

90% des parcelles sont à un stade moyen supérieur ou égal à 8 feuilles (contre 80% la semaine dernière). Les 10% restant sont à 6-7 feuilles. Les températures douces de cette fin d'automne ont été bénéfiques à la croissance des colzas et ont permis de rattraper les situations en défaut de croissance en début d'automne. Aujourd'hui, la majorité des parcelles est mieux armée pour passer l'hiver. Toutefois, dans certaines situations, l'hétérogénéité perdure avec des pieds de colzas encore chétifs. Ces situations présentent des difficultés depuis l'implantation : semis tardifs, levées difficiles, limaces, altises, fortes pluies, froids...

Stade moyen des parcelles de colza du BSV Picardie

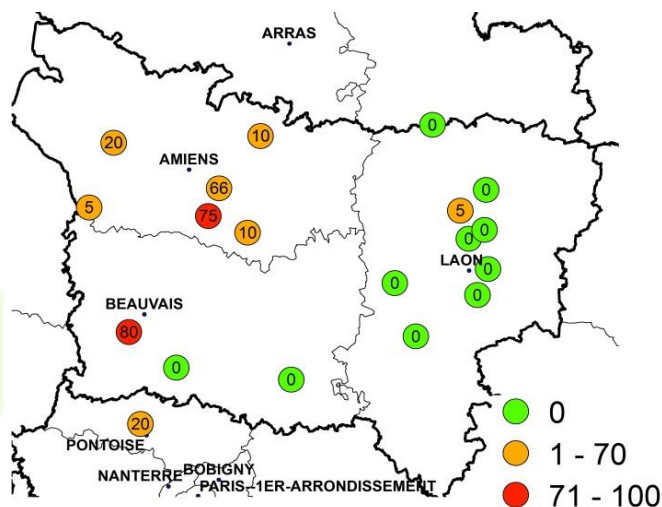


Larves d'altises :

La fréquence de présence des larves d'altises est stable cette semaine : 9 parcelles (contre 10 la semaine dernière) mais le pourcentage de plantes atteintes par parcelle augmente, avec une variabilité importante selon les situations (cf. carte). Il est de 5 à 20% pour 6 parcelles et de 66%, 75% et 80% pour 3 autres parcelles plus infestées. Le seuil de nuisibilité est donc atteint pour ces deux dernières.

Seuil de nuisibilité altises larves : 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie de larves d'altises (ce qui équivaut à environ 2-3 larves par plante).

% de plantes avec larves ou galeries



Il convient donc d'être vigilant en évaluant le risque régulièrement :

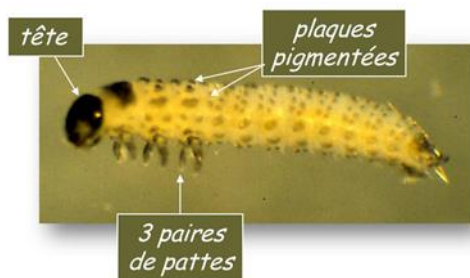
1. **Prélever des pieds** de colzas.
2. **Repérer à la base du pétiole** la présence de trous d'entrée (insertion de la feuille).
3. **Disséquer le pétiole** pour repérer la larve à l'intérieur (au premier stade larvaire celle-ci est très petite, environ 1.5 mm). Il est possible parfois de repérer également la galerie à la surface du pétiole.
4. **Evaluer le % de plantes concernées** et se reporter au seuil.
5. **Prendre en compte la capacité de compensation du colza** : un colza avec un stade avancé et une forte biomasse pourra mieux résister car les larves auront plus de mal à atteindre le cœur de la plante. Inversement, les petits colzas sont plus sensibles.

Tableau de simulation de l'apparition des premières larves en prenant en compte l'historique des vols d'adultes, les températures enregistrées jusqu'au 14/11 puis les normales saisonnières

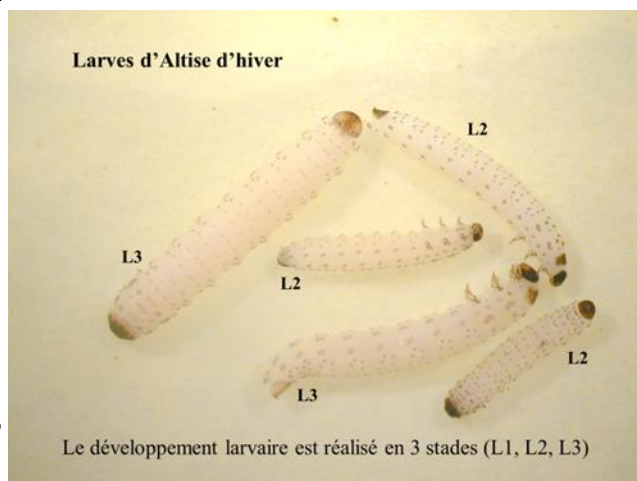
Lecture du tableau :

- **Éclosion L1** : premier stade larvaire (environ 1.5 mm) qui va rejoindre la plante après éclosion de l'œuf dans le sol. Les sorties du modèle coïncident avec les observations de ces deux dernières semaines.
- **Mue L2** : 2^{ème} stade larvaire (plus grand, plus mobile, plus vorace). Le modèle le signale sur la station d'Abbeville et le prédit de novembre à janvier pour les autres stations.
- **Mue L3** : le dernier stade larvaire (jusqu'à 8mm), le plus apte à rejoindre le cœur de la plante pendant l'hiver. Lorsqu'il est prévu au printemps, il sera théoriquement peu nuisible (majorité des cas simulés cette semaine). Plus il est prévu tôt, plus il est théoriquement apte à faire des dégâts.
- **L'évolution** de ces larves dépendra beaucoup des températures douces ou froides de l'hiver, le modèle étant basé sur des normales de sommes de températures (médianes 1990-2014).

Station	Stades	Date début activité des adultes	
		25/9	1/10
AMIENS - 80	Éclosion L1	7-nov.	11-nov.
	Mue L2	19-nov.	5-janv.
	Mue L3	20-janv.	printemps
ST-QUENTIN - 02	Éclosion L1	8-nov.	22-nov.
	Mue L2	23-déc.	printemps
	Mue L3	printemps	printemps
ABBEVILLE - 80	Éclosion L1	6-nov.	9-nov.
	Mue L2	12-nov.	7-déc.
	Mue L3	5-janv.	printemps
BEAUVAIS - 60	Éclosion L1	8-nov.	14-nov.
	Mue L2	1-déc.	29-janv.
	Mue L3	printemps	printemps



Stades larvaires (L1 à gauche, L2 et L3 à droite) – Terres Inovia



Charançon du bourgeon terminal

Seulement 2 captures de Charançon du Bourgeon Terminal avec un seul individu en cuvette. **Fin du vol.**

Autres ravageurs

Des dégâts de **Mouche du chou** sont observés dans deux parcelles (cf. photos BSV semaine dernière) : plus de 20% des plantes touchées dans l'une (par zones privilégiées) et plantes touchées bien réparties dans l'autre. Un colza bien développé ne souffrira pas ou peu de la présence de la Mouche du chou sur le pivot. En revanche, un colza en difficulté de croissance sera d'autant plus fragilisé par la présence de ce ravageur sur le pivot. Aucun moyen de lutte n'est disponible actuellement.

Maladies



Présence de **macules de phoma** sur presque toutes les parcelles observées : en moyenne sur 25% des plantes. La présence de macules ne provoque pas de nuisibilité. Elle est juste révélatrice de la présence de la maladie. Celle-ci s'exprimera ou non au printemps (nécrose au collet) selon différents facteurs comme la résistance variétale, la taille des colzas (biomasse, diamètre au collet...), le gel hivernal...Le choix d'une variété résistante permet de lutter efficacement contre cette maladie.

On signale une présence d'**oïdium** sur les feuilles d'une parcelle dans l'Aisne (Billy-sur-Aisne).

Macule de phoma à l'automne (A. Van Boxsom – Terres Inovia - Archives)

BLE ET ORGES

Stades :

Cette semaine, 20 parcelles de blé et 6 parcelles d'orges ont été observées. Les stades des blés vont de prélevée à début tallage avec 80% des parcelles entre 3 feuilles et début tallage. Les orges sont entre 2 feuilles et début tallage avec la moitié des parcelles au stade début tallage.

Avec les conditions douces les stades ont donc bien progressé cette semaine.

La plupart des parcelles sont ainsi au stade de résistance maximum au froid (3 feuilles à début tallage).

Limaces :

Des traces de morsures ne sont pas rares puisqu'elles sont signalées dans ¼ des parcelles de blé et d'orge, mais elles ne sont généralement pas dommageables avec 1 à 5% de plantes touchées. Dans une parcelle du Pays de Thelle, un observateur a néanmoins noté 50% de pieds touchés, révélant une activité importante pour l'année dans cette parcelle, mais le blé au stade début tallage est plus résistant si l'activité des limaces n'est pas trop importante. Ceci rappelle qu'il est prudent de continuer à surveiller les parcelles les moins développées et en situation à risque historique ou localisé élevé.

Seuils de nuisibilité (seuils indicatifs pouvant être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture) :

- Entre 1 et 20 limaces / m² : le risque est faible, continuer le suivi à vue.
- Entre 20 et 50 limaces / m² : le risque est moyen
- Risque très fort = ou > 50 limaces / m². Il est nécessaire de faire baisser les populations, par un travail du sol par exemple, avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger.

Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m²

Le seuil est une chose, mais au final c'est la présence de dégâts sur plantes retardées et affaiblies, ou la perte de pieds, qui doit guider la décision d'intervenir. En conditions sèches on peut avoir des limaces sous pièges et peu de dégâts. Au contraire en conditions humides, on peut avoir peu de limace sous pièges et des dégâts plus importants. Les pièges constituent une aide au suivi.

Pucerons *Rhopalosiphum padi*

Le risque s'amenuise désormais. On ne craint plus de vols importants. Seulement 3 pucerons ont été piégés sur plaque engluée par exemple à Catenoy. Ainsi les semis les moins précoces sont peu ou pas colonisés. Sur les semis précoces et non protégés sur la semence, la présence de pucerons sur plantes est également limitée et leur activité en parcelle va ralentir fortement si le froid s'installe. Cette activité ne s'arrête pas totalement tant qu'il ne gèle pas (par expérience, ce n'est pas non plus une petite gelée qui les arrête !). C'est donc souvent le seuil de présence pendant plus de 10 jours qui s'applique dans ces situations les plus à risque et rarement le seuil de 10% de pieds colonisés.

Attention, les **conditions d'observations** ne sont plus idéales et il est parfois difficile de détecter la présence des pucerons. En absence de pièges englués et en cas de doute, il est possible de prélever quelques plantes avec les racines et de les placer dans un sac en plastique. Au bout de quelques heures à température ambiante d'une pièce chauffée, les pucerons montent sur les feuilles et sont plus facilement observables.

Seuil de nuisibilité pucerons d'automne : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation.

Autres bioagresseurs

Dans 2 parcelles de blé, une activité campagnols est toujours signalée. La pose de perchoirs peut être une première solution pour limiter le développement de populations encore faibles. Penser à remonter vos observations à la FREDON.

Du côté des orges, 2 parcelles sont localement broutées par des lapins ou des lièvres.

Du côté maladies, on commence à observer les premiers symptômes, favorisés par l'automne globalement doux. Ce n'est pas le secteur maritime qui est le plus concerné (ce qui est souvent le cas), puisqu'une parcelle de Selekt qui présente des pustules de rouille brune se trouve dans le Saint Quentinois, et 2 parcelles (Bermude et Trapez) se trouvent dans le Laonnois et le Valois. Les observateurs y notent la présence de coussinets d'oïdium sur feuilles âgées. Actuellement ces observations ont pour seul intérêt de constater que l'inoculum primaire se met progressivement en place.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Acolyance, Agora, Arvalis, Asel, Bayer Cropscience, Bully Grains, Calipso, Calira, Capseine, Capsom, CFA Le Paraquet, CER France 60, Cerena, les CETAS 02, les CETAS 80, Cetiom, Chambres d'Agriculture de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Ets Charpentier, Ets Compas, Coop de Milly sur Thérain, Ets Bitz, FREDON Picardie, FREDON Nord Pas de Calais, Inra, ITB 02-60-80, Maison familiale de Villers Bocage, Noriap, Sanaterra, St Louis Sucre, Tereos, Ternoveo, Textilin, Ucac, Unéal, Valfrance, Vivescia, Van Robaey Frères, le SRAL Picardie - M. Alain BECUE, M. Arnaud COLIN, Mr POLIN Technipro.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux des filières : **Céréales** : F. Dumoulin - Chambre d'Agriculture de l'Oise et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal. **Colza** : A. Vanboxsom - Cetiom. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie et B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie et A. Tournier - Chambre d'Ag. de l'Aisne. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Ag. de la Somme et F. BERT - Arvalis. **Betteraves** : H. Hemeryck - Chambre d'Ag. de l'Oise et T. Leclere - ITB 80.

Luzerne : T. Leroy - Chambre d'Ag. de la Somme

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80 000 AMIENS Tél. : 03 22 33 69 00 Fax: 03 22 33 69 99

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr et www.chambres-agriculture-picardie.fr - Chambre d'Agriculture de Picardie -

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux- Tél : 03 22 33 69 28 - E-mail : jp.pardoux@somme.chambagri.fr . **Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.**